

# LE reflèt

DE SAINT-HIPPOLYTE

DÉCEMBRE 2021

[VOL. 5 N°3]

**INSCRIPTION**  
À LA SESSION DE COURS  
HIVERNALE  
[P. 4 ET 5]

**UNE RICHE**  
PROGRAMMATION  
CULTURELLE !  
[P. 6]

**CONSEILS**  
POUR PRÉVENIR UN  
SINISTRE HIVERNAL  
[P. 7]







## DES REMERCIEMENTS

Le 7 novembre dernier, les électrices et les électeurs m'ont témoigné leur confiance à la mairie. Je salue au passage M. Pierre Dionne Labelle, également candidat au poste de maire, qui a mené une campagne respectueuse basée sur les idées. Je tiens à vous remercier de cet appui sans équivoque en vous réitérant

la détermination de mon administration à tout mettre en œuvre afin de s'assurer que notre municipalité continue d'évoluer dans l'intérêt de ses citoyens et que notre qualité de vie exceptionnelle ne fasse que s'améliorer. J'en profite également pour rendre hommage à mon prédécesseur, M. Bruno Laroche, qui a quitté la politique municipale afin de se consacrer à de nouveaux projets. Au nom des Hippolytoises et des Hippolytois, merci, Bruno, d'avoir contribué à faire grandir notre belle communauté!

## DÉJÀ AU TRAVAIL

Le premier défi d'importance que le nouveau conseil a eu à relever au lendemain de l'élection fut, sans contredit, la préparation budgétaire. Une heureuse complémentarité entre les élus déjà en poste depuis quelques années et les nouveaux venus a été bénéfique pour proposer un budget qui respecte nos engagements et vous offre des services de qualité. Au moment de rédiger ce message, nous étions à apporter les dernières modifications, mais vous pourrez prendre connaissance des prévisions budgétaires 2022 dans la prochaine édition du bulletin *Le Reflet* ainsi que dans les journaux locaux.

**Yves Dagenais**, maire

450 563-2505, poste 2235

[ydagenais@saint-hippolyte.ca](mailto:ydagenais@saint-hippolyte.ca)

## UNE PROGRAMMATION VARIÉE !

Parmi les nombreux irritants de la pandémie, l'impossibilité d'organiser des activités et des événements aura certes été parmi les plus problématiques pour la population. Mais, cet hiver, on revient avec une programmation riche en activités et événements, dont vous trouverez la description dans les pages qui suivent. J'attire votre attention sur l'inscription à la session de cours et aux activités culturelles, de même que sur le retour du Festival d'hiver. Inscrivez-vous sans tarder pour apprendre, bouger, vous divertir ou vous détendre!

## PRUDENCE SUR NOS ROUTES

Lors de nos rencontres avec plusieurs résidents, nous avons constaté que certaines personnes font preuve d'imprudence sur nos routes. Sachez que les informations pertinentes sont transmises à la police afin de solutionner ce problème. De plus, même si vous êtes une conductrice ou un conducteur expérimenté, et même si la route vous semble dégagée et sèche, l'hiver peut vous réserver de mauvaises surprises. Adaptez votre conduite et ralentissez!

Les membres du conseil et le personnel de la Municipalité de Saint-Hippolyte se joignent à moi pour vous offrir de très joyeuses Fêtes!



**Bruno Plourde**

Siège 1  
Urbanisme et  
communications



**Chantal Lachaine**

Siège 2  
Loisirs et culture



**Sonia Tremblay**

Siège 3  
Environnement



**Serge Alarie**

Siège 4  
Travaux publics



**Jennifer Ouellette**

Siège 5  
Finances



**Alain Lefèvre**

Siège 6  
Incendie et sécurité  
communautaire



### STATIONNEMENT DE NUIT

Le stationnement est interdit sur les chemins publics du 15 novembre au 23 décembre, et du 3 janvier au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h. Le stationnement est également proscrit dans tout stationnement municipal pour la période du 15 novembre au 15 avril inclusivement, entre minuit et 7 h également. Enfin, lorsque permis, le stationnement en bordure des propriétés ne doit pas nuire au déneigement.

### DÉNEIGEMENT

Voici quelques rappels pour faciliter le déneigement du territoire et respecter notre milieu de vie :

- Identifiez, à l'aide de balises de couleur appropriée, les murs, les haies, les clôtures et autres éléments paysagés ou structuraux se trouvant en bordure de la route.
- Les murs et les clôtures doivent être situés à 60 cm de l'emprise de rue.
- Les abris temporaires doivent être situés à plus d'un mètre de l'emprise de rue.
- Lors des jours de collecte, assurez-vous que votre bac ne nuit pas au déneigement de votre rue. Il doit être situé en bordure de la rue, sur le terrain de votre résidence, de 1 à 1,2 mètre de la chaussée. Déneigez les bacs roulants après une tempête, à défaut de quoi l'entrepreneur de collecte ne pourra les vider.

### LA VIABILITÉ HIVERNALE DURABLE

Pour un deuxième hiver consécutif, la Municipalité de Saint-Hippolyte appliquera les principes de la viabilité hivernale durable, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route tout en protégeant l'environnement. Ainsi, on procédera à un déneigement efficace et sécuritaire, tout en minimisant l'impact sur les écosystèmes par la réduction de l'épandage de sable abrasif, qui ne sera utilisé qu'aux intersections, ainsi que sur les pentes abruptes et les routes principales. Notons que le déneigement et l'entretien de la route 333 (le chemin des Hauteurs) sont les responsabilités du ministère des Transports du Québec. En cas de précipitations verglaçantes, la Municipalité épandra des abrasifs sur l'ensemble de son réseau routier. En agissant ainsi, on réduit la quantité de sable qui se retrouve dans les trappes à sédiments et dans l'environnement en général.



MESURES PARTICULIÈRES COVID-19

Le passeport vaccinal COVID-19 sera exigé pour toutes les personnes de 13 ans et plus désirant prendre part aux activités offertes à la session de cours de l'hiver 2022 (excepté les cours à la bibliothèque).

- 1) Tous les participants doivent se désinfecter les mains et signaler leur présence au professeur.
- 2) Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps à l'intérieur du bâtiment, excepté lors de la pratique d'une activité physique.
- 3) Pour les cours nécessitant de s'étendre au sol (stretching, yoga, gymnastique douce), le participant doit apporter son propre tapis. Aucun matériel ne sera prêté par la Municipalité.

🌸 Activité destinée aux aînés.

INSCRIPTION | SESSION D'HIVER 2022

ACTIVITÉS POUR TOUS

| NOM DE L'ACTIVITÉ                                                                                                                                                                  | ÂGE             | SESSION | HORAIRE                          | DURÉE  | DATE                  | LIEU                                                 | COÛT RÉSIDENT                                | COÛT NON-RÉSIDENT                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------|----------------------------------|--------|-----------------------|------------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>BADMINTON</b><br>Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses volants.                                                                                            | <b>14 ans +</b> | 12 sem. | <b>Lundi 19 h</b>                | 2 h 30 | 17 janvier au 4 avril | <b>École du Grand-Rocher</b>                         | <b>35 \$</b>                                 | 60 \$                                    |
| <b>BADMINTON</b><br>Jeu libre. Le participant doit apporter sa raquette et ses volants.                                                                                            | <b>14 ans +</b> | 12 sem. | <b>Mercredi 19 h</b>             | 2 h 30 | 19 janvier au 6 avril | <b>École des Hauteurs</b>                            | <b>35 \$</b>                                 | 60 \$                                    |
| <b>CLUB DE KARATÉ</b><br>Acquisition et développement des techniques et mouvements de cette discipline.                                                                            | <b>6 ans +</b>  | 12 sem. | <b>Lundi et mercredi 18 h 30</b> | 1 h 30 | 17 janvier au 6 avril | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>Enfant : 87,50 \$<br/>Adulte : 100 \$</b> | Enfant : 102,50 \$<br>Adulte : 118,75 \$ |
| <b>ENTRAÎNEMENT EN CIRCUIT</b><br>Séance de musculation complète via des stations d'exercices variés.                                                                              | <b>18 ans +</b> | 8 sem.  | <b>Jeudi 19 h 30</b>             | 1 h    | 20 janvier au 10 mars | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>52 \$</b>                                 | 60 \$                                    |
| <b>RANDONNÉE MÉDITATION ET YOGA</b><br>Marche en raquettes suivie d'une séance de yoga.                                                                                            | <b>16 ans +</b> | 8 sem.  | <b>Mercredi 10 h 30</b>          | 1 h 30 | 19 janvier au 9 mars  | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>80 \$</b>                                 | 108 \$                                   |
| <b>MÉDITATION ET TECHNIQUE DE RESPIRATION</b><br>Exploration et pratique de différents types de méditations accompagnées d'exercices de respiration.                               | <b>16 ans +</b> | 8 sem.  | <b>Mercredi 14 h 15</b>          | 45 min | 19 janvier au 9 mars  | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>40 \$</b>                                 | 45 \$                                    |
| <b>YOGA POUR TOUS</b><br>Discipline du corps et de l'esprit via une variété de postures et de pratiques respiratoires.                                                             | <b>16 ans +</b> | 8 sem.  | <b>Jeudi 18 h 15</b>             | 1 h    | 20 janvier au 10 mars | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>52 \$</b>                                 | 60 \$                                    |
| <b>ATELIER DE DÉGUSTATION DE VINS</b><br>Découverte et dégustation de six vins différents à chaque cours avec Jérémie Lévesque, sommelier des activités Vins et Musiques du monde. | <b>18 ans +</b> | 10 sem. | <b>Mercredi 19 h</b>             | 1 h 30 | 19 janvier au 23 mars | <b>Bibliothèque</b>                                  | <b>250 \$</b>                                | 290 \$                                   |

ACTIVITÉS 50 +

|                                                                                                                                                                                          |                 |             |                      |                       |                                 |                                                      |                                           |                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-------------|----------------------|-----------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------|
| 🌸 <b>DANSE EN LIGNE – DÉBUTANT</b><br>Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.                                   | <b>50 ans +</b> | 12 sem.     | <b>Lundi 13 h</b>    | 1 h 15                | 17 janvier au 4 avril           | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>80 \$</b>                              | 90 \$                              |
| 🌸 <b>DANSE EN LIGNE – INTERMÉDIAIRE</b><br>Apprentissage des danses populaires et des mouvements de base suivi d'enchaînements de mouvements chorégraphiés.                              | <b>50 ans +</b> | 12 sem.     | <b>Lundi 14 h 15</b> | 1 h 15                | 17 janvier au 4 avril           | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>80 \$</b>                              | 90 \$                              |
| 🌸 <b>PICKLEBALL POUR DÉBUTANT</b><br>Apprentissage des règles de jeu et des techniques de base du pickleball. Initiation au jeu.                                                         | <b>50 ans +</b> | 4 sem.      | <b>Samedi 9 h</b>    | 2 h                   | 19 février au 12 mars           | <b>École du Grand-Rocher</b>                         | <b>45 \$</b>                              | 50 \$                              |
| 🌸 <b>YOGA POUR AÎNÉS</b><br>Discipline du corps et de l'esprit via une variété de postures et de pratiques respiratoires.                                                                | <b>50 ans +</b> | 8 sem.      | <b>Mercredi 13 h</b> | 1 h                   | 19 janvier au 9 mars            | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>52 \$</b>                              | 60 \$                              |
| 🌸 <b>CLINIQUES DE DÉPANNAGE INFORMATIQUE</b><br>Pour toute demande de dépannage informatique, vous pouvez communiquer avec la <a href="#">bibliothèque</a> pour un soutien téléphonique. | <b>50 ans +</b> | Sur demande | <b>Sur demande</b>   | 3 blocs de 20 min/1 h | Informez-vous à la bibliothèque | <b>Bibliothèque</b>                                  | <b>Gratuit avec carte de bibliothèque</b> | Gratuit avec carte de bibliothèque |

Camp de la relâche scolaire

28 FÉVRIER AU 4 MARS

Service de garde

Activités de plein air

Animation

Inscription

DU 24 JANVIER AU 14 FÉVRIER

- En ligne (Sports Plus)
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231

Tarification

90 \$ par enfant résident  
135 \$ par enfant non résident

**Faites vite,  
places  
limitées!**



ACTIVITÉS JEUNESSE

| NOM DE L'ACTIVITÉ                                                                                                                                                                                                                                             | ÂGE                   | SESSION  | HORAIRE               | DURÉE  | DATE                  | LIEU                                                 | COÛT RÉSIDENT | COÛT NON-RÉSIDENT |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|----------|-----------------------|--------|-----------------------|------------------------------------------------------|---------------|-------------------|
| <b>DÉVELOPPEMENT MOTEUR PAR LE JEU – STADE 1</b><br>Activités sous forme de jeu développant la coordination et les habiletés motrices de base.                                                                                                                | <b>3-5 ans</b>        | 8 sem.   | <b>Samedi 9 h 30</b>  | 50 min | 22 janvier au 12 mars | <b>École des Hauteurs</b>                            | <b>48 \$</b>  | 55 \$             |
| <b>DÉVELOPPEMENT MOTEUR PAR LE JEU – STADE 2</b><br>Activités sous forme de jeu développant les habiletés sportives de base telles que lancer, sauter, botter ou frapper.                                                                                     | <b>6-8 ans</b>        | 8 sem.   | <b>Samedi 10 h 30</b> | 50 min | 22 janvier au 12 mars | <b>École des Hauteurs</b>                            | <b>48 \$</b>  | 55 \$             |
| <b>DANSE CRÉATIVE</b><br>Développement des habiletés motrices, sociales et expressives par l'exploration de l'espace, du rythme et de la musicalité par le biais du jeu et de la création.                                                                    | <b>3-6 ans</b>        | 8 sem.   | <b>Dimanche 9 h</b>   | 1 h    | 23 janvier au 13 mars | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>48 \$</b>  | 55 \$             |
| <b>ACTIVITÉS D'UNE JOURNÉE</b>                                                                                                                                                                                                                                |                       |          |                       |        |                       |                                                      |               |                   |
| <b>INITIATION AU PICKLEBALL</b><br>Atelier d'initiation au pickleball.<br>Le participant doit apporter sa propre raquette de pickleball.                                                                                                                      | <b>14 ans et plus</b> | 1 séance | <b>Mardi 19 h</b>     | 2 h    | Mardi 18 janvier      | <b>École du Grand-Rocher</b>                         | <b>15 \$</b>  | 18 \$             |
| <b>INITIATION AU PICKLEBALL</b><br>Atelier d'initiation au pickleball.<br>Le participant doit apporter sa propre raquette de pickleball.                                                                                                                      | <b>14 ans et plus</b> | 1 séance | <b>Samedi 9 h</b>     | 2 h    | Samedi 5 février      | <b>École du Grand-Rocher</b>                         | <b>15 \$</b>  | 18 \$             |
| <b>YOGA SUR NEIGE</b><br>Pour profiter du plein air et du décor enchanteur de l'hiver en faisant du yoga.                                                                                                                                                     | <b>Pour tous</b>      | 1 séance | <b>Dimanche 11 h</b>  | 45 min | Dimanche 30 janvier   | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>5 \$</b>   | 7 \$              |
| <b>YOGA FAMILLE</b><br>Duos parent-enfant. Initiation aux postures de yoga adaptées pour tous dans un cadre ludique et sans compétition..                                                                                                                     | <b>Pour tous</b>      | 1 séance | <b>Dimanche 11 h</b>  | 1 h    | Dimanche 20 février   | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>5 \$</b>   | 7 \$              |
| <b>INITIATION À LA SURVIE EN FORÊT</b><br>Destiné aux adolescents. Atelier d'introduction aux bases de la survie en forêt tel que les techniques pour faire un feu en hiver, savoir s'abriter efficacement et repérer les comestibles forestiers hivernaux.   | <b>7 - 11 ans</b>     | 1 séance | <b>Samedi 10 h</b>    | 2 h 30 | Samedi 26 février     | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>35 \$</b>  | 40 \$             |
| <b>INTRODUCTION À LA SURVIE EN FORÊT</b><br>Destiné aux adolescents. Atelier d'introduction aux bases de la survie en forêt tel que les techniques pour faire un feu en hiver, savoir s'abriter efficacement et repérer les comestibles forestiers hivernaux. | <b>12 - 15 ans</b>    | 1 séance | <b>Samedi 13 h</b>    | 2 h 30 | Samedi 26 février     | <b>Centre des loisirs et de la vie communautaire</b> | <b>35 \$</b>  | 40 \$             |



Le retour du Festival d'hiver!

12 FÉVRIER, DE 10 H 30 À 15 H

Site du Camp de l'Armée du Salut

- Jeux gonflables et animation
- Fermette
- Coin feu de joie et conte
- Et plus encore!

Navette gratuite disponible. Les stationnements de l'école des Hauteurs et de l'hôtel de ville seront réservés aux citoyens désirant participer à l'événement. Conformément aux exigences du gouvernement du Québec, le passeport vaccinal sera obligatoire pour tous les participants âgés de 13 ans et plus.

Randonnée nocturne en raquettes

22 JANVIER, DE 17 H 30 À 21 H 30

Les amateurs de plein air sont invités à parcourir en raquettes certains sentiers du Centre de plein air Roger-Cabana. L'activité sera suivie d'un goûter et d'un verre de vin, gracieusement offerts par la Municipalité.

Choix de parcours : 3 km ou 5 km

Horaire

- 17 h 30** Arrivée des participants
- 18 h** Début de la randonnée
- 19 h 30** Fin de la randonnée
- 19 h 45** Goûter à l'intérieur du Centre des loisirs et de la vie communautaire
- 21 h 30** Fin de l'activité

Tarification

- 15 \$ résident
- 25 \$ non-résident

Inscription

DU 3 AU 19 JANVIER

- En ligne (Sports Plus)
- En personne au Centre des loisirs et de la vie communautaire
- Par téléphone au 450 563-2505, poste 2231

Conformément aux exigences du gouvernement du Québec, le passeport vaccinal sera obligatoire pour tous les participants âgés de 13 ans et plus.

Développement du Mont Tyrol

C'est en 2022 que le Mont Tyrol retrouvera sa vocation de plein air en accueillant à nouveau des skieurs. En effet, la Municipalité aménagera le site pour la pratique du ski de randonnée, de la raquette, du fatbike et de la marche. Au cours de l'automne dernier, certains sentiers ont été aménagés afin de permettre aux amateurs de plein air de pratiquer une activité très prisée, la randonnée alpine, qui consiste à gravir la montagne avec des skis munis de peaux synthétiques, pour ensuite redescendre via deux pistes qui ont été aménagées en sous-bois.

LIAISON AVEC LE CENTRE DE PLEIN AIR

Un sentier destiné au fatbike et à la raquette a également été aménagé et offre deux options aux randonneurs : gravir le sommet du Mont Tyrol (représentant un parcours de 750 mètres) ou se diriger vers le réseau existant du Centre de plein air Roger-Cabana (distance de 1,5 kilomètre).

AMÉNAGEMENTS D'ACCUEIL

Il est désormais possible de se stationner au Mont Tyrol, puisque le stationnement sera dorénavant entretenu. Les amateurs de ski hors-piste pourront ainsi s'amuser à gravir et à descendre la montagne à leur guise à proximité de leur nouveau terrain de jeu. Aussi, un sentier destiné à la raquette et au fatbike relie désormais la base du Mont Tyrol au Centre des loisirs et de la vie communautaire.

GRATUITÉ D'ACCÈS POUR LES CITOYENS

Comme c'est le cas depuis 2018, l'accès aux sentiers est gratuit pour les citoyennes et citoyens de Saint-Hippolyte, alors qu'une tarification est applicable pour les non-citoyens. On demande toutefois aux résidents de produire leur laissez-passer.







🌸 Activité destinée aux aînés.

### *Heure du conte*

Le troisième samedi de chaque mois, à compter de 10 h 30.

Inscription obligatoire: 450 224-4137 ou [biblio@saint-hippolyte.ca](mailto:biblio@saint-hippolyte.ca)



### **VERNISSAGE DE L'EXPOSITION LES STATIONS DU CURÉ LABELLE DE DOMINIQUE BEAUREGARD**

Présenté en collaboration avec Histoire et Archives Laurentides

**13 janvier 2022, de 17 h à 19 h**

Exposition du 13 janvier au 5 mars 2022

Pour en connaître davantage sur l'artiste et l'exposition :

[dbeauregard.com/dominique-beauregard-et-son-cure-labelle/](http://dbeauregard.com/dominique-beauregard-et-son-cure-labelle/)



### **VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MON POINT DE VUE DE CARLOS FERNANDEZ**

**10 mars 2022, de 17 h à 19 h**

Exposition du 10 mars au 23 avril 2022

Jérômien d'origine mexicaine, Carlos Fernandez a baigné dans les beaux-arts depuis sa tendre enfance. La musique classique, la peinture et le cinéma teintent ses photos de façon consciente ou non.



### **DUOS ADO-AÎNÉ RECHERCHÉS !** 🌸

Un appel est lancé afin de constituer des duos ado-aîné pour participer à un projet photo axé sur le portrait. Cette belle initiative se déroulera sur deux fins de semaine, soit les samedis 26 mars et 2 avril. Lors de la première rencontre, les participants recevront une brève formation sur les techniques photographiques. Le formateur sera Carlos Fernandez, dont on pourra apprécier les œuvres à la bibliothèque en mars prochain. Lors de la deuxième fin de semaine, les membres des duos se prendront mutuellement en photo. Le résultat sera présenté dans la salle d'exposition de la bibliothèque en novembre 2022. Au moins un des deux membres du duo doit être citoyen de Saint-Hippolyte. Les adolescentes et les adolescents doivent pour leur part être âgés entre 13 et 17 ans. Ce projet est réalisé dans le cadre de l'entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Inscription : 450 224-4137 ou [biblio@saint-hippolyte.ca](mailto:biblio@saint-hippolyte.ca).

## ACTIVITÉS DE LA RELÂCHE SCOLAIRE

Du 1<sup>er</sup> au 3 mars prochains, rendez-vous à 13 h 30 pour participer aux activités gratuites offertes à la bibliothèque aux 5 à 12 ans. Les activités requièrent une inscription au préalable par courriel à [biblio@saint-hippolyte.ca](mailto:biblio@saint-hippolyte.ca) ou par téléphone au 450 224-4137. Les activités sont offertes exclusivement aux résidentes et aux résidents de Saint-Hippolyte.

### Relâche scolaire

#### ATELIER DE GUMBOOTS

Pour les 5 à 12 ans

1<sup>er</sup> mars, à 13 h 30, à la bibliothèque

L'atelier débutera par une courte présentation sur l'histoire du gumboots, de ses origines à aujourd'hui. La partie active commencera avec un réchauffement sur de la musique africaine et l'apprentissage des pas de base. Suivra la pratique de plusieurs séquences de différents styles de gumboots et de percussion corporelle. L'atelier se terminera avec la mise en place d'une petite chorégraphie.

#### PASSION INSECTES

Pour les 5 à 12 ans

2 mars, à 13 h 30, à la bibliothèque

Les découvertes sont au rendez-vous avec Mme Bibitte – une vraie passionnée d'insectes! Elle fera découvrir aux enfants cet univers fascinant par l'entremise d'une animation amusante, divertissante et surtout très enrichissante. Les enfants pourront admirer quelques cadres magnifiques d'insectes naturalisés et manipuler quelques spécimens vivants! Les petits comme les grands seront séduits par le merveilleux monde des insectes!

#### RENCONTRE AVEC UN CLOWN HUMANITAIRE

Pour les 5 à 12 ans

3 mars, à 13 h 30, à la bibliothèque

C'est quoi, un clown humanitaire? Quel parcours faut-il emprunter pour exercer ce métier hors du commun? Alors que des pays comme la France, le Brésil et l'Espagne offrent de plus en plus de place aux clowns dans leurs établissements médicaux, le rôle du clown humanitaire est encore méconnu au Québec. Au cours d'une conférence interactive où se mêlent numéro de jonglerie, témoignages de ses expériences passées et mini-ateliers de clown que vous pourrez vous-même essayer, il vous fera découvrir pourquoi les milieux de soins ont besoin de la présence des clowns.

Info au [saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca) •  Bibliothèque de Saint-Hippolyte • 2258, chemin des Hauteurs





### Bûches écologiques

#### UNE CHALEUR EXTRÊME

Fabriquée à partir de résidus de bois, séchée dans un four et compressée selon différents procédés, la bûche écologique atteint un taux d'humidité aussi bas que 8 % comparativement à 33 % pour une bûche naturelle séchée à l'air. Une bûche d'ambiance peut produire de 24 000 à 40 000 Btu, selon son poids et son procédé de fabrication, contre 16 800 à 28 000 Btu pour une bûche naturelle.

#### L'AMENÉE D'AIR PRODUIT DES EFFETS CONTRAIRES

La réduction de l'amenée d'air, avec des bûches naturelles, augmente le temps de combustion et fait descendre la température à l'intérieur de la chambre de combustion. Avec des bûches écologiques, la réduction de l'amenée d'air ne réduit pas le temps de combustion de façon significative et produit une augmentation importante de la température à l'intérieur de l'appareil.



#### L'IMPRUDENCE DES UTILISATEURS

L'imprudence des utilisateurs qui ne respectent pas les indications du fabricant et placent une trop grande quantité de bûches dans le foyer augmente le risque que ses vitres se brisent, que ses soudures cèdent et qu'un incendie éclate. Les utilisateurs de bûches écologiques doivent donc réapprendre à chauffer leur foyer ou leur poêle. Il est conseillé de vérifier les spécifications de l'appareil afin de connaître la capacité maximale en Btu, de lire les recommandations du fabricant de la bûche écologique, de respecter rigoureusement le nombre maximal de bûches indiqué, de faire ramoner régulièrement la cheminée, et de porter une attention particulière à l'amenée d'air, surtout en ce qui concerne les foyers à combustion lente.





### Accumulation de neige et sécurité

Les importantes précipitations de neige rappellent qu'il est essentiel de déneiger les balcons, qui sont souvent une deuxième issue de secours. Lors d'un incendie, il se peut que les escaliers intérieurs ou l'entrée principale soient impraticables pour évacuer. La seule issue possible sera le balcon. S'il y a trop de neige et de glace, l'évacuation risque d'être ardue. Les entrées d'immeubles doivent être dégagées, afin de permettre aux gens d'évacuer en cas d'urgence, mais aussi de permettre l'accès aux services de secours (police, incendie et ambulance) lors de situations d'urgence. De plus, lorsque l'on décide d'enlever de la neige sur la toiture, il faut prévoir des harnais et s'attacher pour prévenir les chutes. Il est recommandé de laisser ce travail à des experts en la matière.

### Quatre incendies sur dix sont reliés au chauffage

#### DES RISQUES D'INCENDIE QUI AUGMENTENT

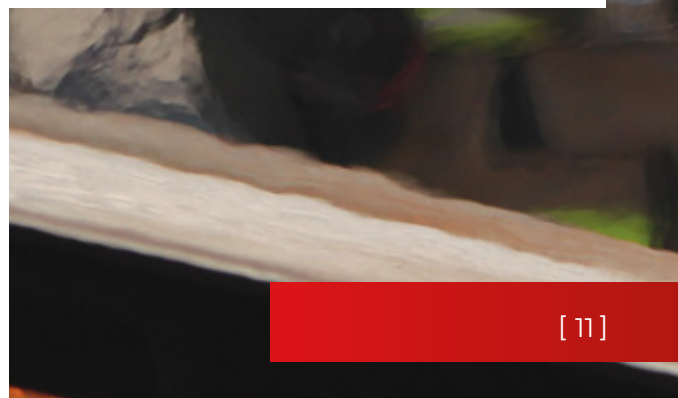
Selon le ministère de la Sécurité publique du Québec, le tiers des incendies a lieu entre décembre et mars. Durant ces mois d'hiver, quatre incendies sur dix sont reliés aux appareils de chauffage. Les sources de risques sont nombreuses : installation non conforme, foyer sans pare-étincelles, cendres mal entreposées, cheminée obstruée ou défectueuse, etc.

#### LES FEUX DE CHEMINÉE

Durant la saison hivernale, un incendie sur cinq est un feu de cheminée. La suie et la créosote sont les aliments caractéristiques de ce type d'incendie. Dans près de 85 % des cas, ces feux sont causés par la négligence ou l'imprudence : installation inadéquate, mauvais entretien, etc. La moitié des feux de cheminée sont associés à un appareil de chauffage local non transportable, tel qu'un poêle à bois. Ces feux surviennent principalement dans la soirée, entre 16 h et 21 h. Les incendies reliés aux appareils de chauffage ne sont pas majoritairement causés par la négligence ou l'imprudence. Les vices de conception, de construction ou d'installation sont tout autant la cause de ces incendies. D'où l'importance d'acheter des appareils certifiés et de toujours confier leur installation à des spécialistes.

#### LES FEUX DE CENDRES

Les risques d'incendie sont présents bien après qu'un foyer ou un poêle ait été éteint. Un peu plus de 4 % des incendies hivernaux proviennent de cendres, de braises ou de tisons. Plusieurs incendies sont causés par des comportements négligents ou imprudents, comme entreposer des cendres dans un contenant inadéquat et à proximité d'un matériau combustible (sur un balcon, sur une galerie ou en contact avec un mur extérieur).





## POUR JOINDRE NOS SERVICES

### Hôtel de ville

450 563-2505  
2253, chemin des  
Hauteurs J8A 1A1

**Urbanisme** p. 2224

**Environnement** p. 2249

**Mairie et direction  
générale** p. 2232

**Greffé** p. 2232

**Services aux citoyens**  
p. 2221

**Taxation** p. 2222

### Communications et sécurité communautaire

450 563-2505, p. 2275  
55, 380<sup>e</sup> Avenue

### Service des loisirs, sports, plein air et vie communautaire

450 563-2505, p. 2231  
2060, chemin des  
Hauteurs

### Caserne

450 563-2505, p. 2262  
1255, chemin des  
Hauteurs

### Garage municipal

450 563-2505, p. 2242  
2056, chemin des  
Hauteurs

### Bibliothèque

450 224-4137  
2258, chemin  
des Hauteurs



**SAINT-HIPPOLYTE**  
BELLE NATURELLE

## Urbanisme



## Demandez, payez et imprimez votre permis!

La Municipalité de Saint-Hippolyte prend un nouveau virage numérique alors que les citoyens pourront, dans le confort de leur foyer, demander, payer et imprimer certaines catégories de permis délivrés par le Service de l'urbanisme et le Service de l'environnement. Pour l'heure, et aux fins de rodage, seul le permis de construction de remises est disponible. Au cours des prochaines semaines, d'autres permis pourront être demandés sur la nouvelle plateforme en ligne. La démarche est toute simple: il suffit d'accéder, au [saint-hippolyte.ca](http://saint-hippolyte.ca), à la section «Demande de permis», et de suivre les instructions qui s'afficheront. Le paiement s'effectuera, de manière sécurisée, par carte de crédit. Le demandeur pourra même suivre le traitement de sa demande en ligne. Une fois délivré, le permis pourra être imprimé à la maison. Cette nouveauté vous permettra de gagner du temps en évitant des déplacements à l'hôtel de ville.

## Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

### NE TARDEZ PAS !

Dans le règlement sur les PIIA, l'identification de certains secteurs ou de certaines catégories de projets devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis ou de certificat permet à la Municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque situation. L'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale est notamment requise pour une nouvelle construction, l'agrandissement ou la rénovation d'un bâtiment, l'aménagement d'un terrain ou d'un stationnement et les enseignes. Si vous avez une telle demande à formuler pour le printemps ou l'été prochain, déposez-la sans délai cet hiver, afin de gagner du temps.